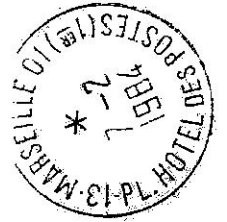


410214TR MARSL F

ZCZCPFE941 172225  
NICECAL TEL DE ANTIBES 346/319 6 2301

TF911826

MR LE CORDONNIER  
PRESIDENT DE L ASSOCIATION ECHANGE MEDITERRANEE  
3 RUE COLBERT  
MARSEILLE



EN VOTRE QUALITE DE PRESIDENT D UNE ASSOCIATION DE MEILLEURE  
COMPREHENSION DES PEUPLES MEDITERRANEENS JE SUIS TRES  
RESPECTUEUSEMENT ET TRES NAIVEMENT EN DROIT DE PENSER QUE VOUS  
FAITES LA DIFFERENCE ENTRE LES VERNIS SOCIALISTES ET LES ATTITUDES  
RACISTES

ACTUELLEMENT SALARIE DU CEFIGRE ANCIEN HAUT FONCTIONNAIRE ALGERIEN  
INSTALLE DEPUIS 1977 EN FRANCE POUR DES RAISONS STRICTEMENT  
FAMILIALES JE ME PERMETS SANS COURTISANERIE ET SANS INTERETS  
PERSONNELS D ADHERER AU CHOIX DU PRESIDENT ALGERIEN EN MATIERE DE  
COOPERATION FRANCO-ALGERIENNE LE VOYAGE DE NOVEMBRE 1983 PEUT  
LAISSER PENSER QUE LE PEUPLE FRANCAIS PARTAGE CETTE HISTOIRE DE  
COOPERATION

JE VOUS PRECISE QUE SUITE A UNE APPROCHE PROFESSIONNELLE DIFFERENTE  
ET CONCERNANT UNE HISTOIRE STUPIDE DE BANQUE DE DONNEES J AI ETE  
L OBJET EN PRESENCE D UN TEMOIN ALGERIEN DIGNE DE FOI QUI TENAIT  
L ECOUTEUR ET QUI LE MOMENT VENU SE FERA CONNAITRE D UNE MENACE  
D UN HAUT FONCTIONNAIRE DE LA SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE  
FONCTIONNAIRE AGISSANT EN SA QUALITE DE DIRECTEUR D INSTITUT  
MEDITERRANEEENNE DE L EAU MR POTTIE M A TENU LE RAISONNEMENT SUIVANT :  
LE DIRECTEUR DU CEFIGRE A BESOIN DE LA REGION ; LA REGION EST  
PUISSANTE AU NIVEAU DES MINISTERES QUI VOUS FINANCENT UN ETRANGER  
DOIT SE TENIR A CARREAU SUIIS DESOLE MR LE PRESIDENT MAIS CE LANGAGE  
EST UN LANGAGE DE CHANTAGE

SOUS RESERVE DE L ACCORD ECHANGE MEDITERRANEE ACCORD QUI DEVRA ET  
POSSIBLE ME PARVENIR PAR L INTERMEDIAIRE DE MR CARRIERE LE 20  
FEVRIER 1984 AU PLUS TARD JE ME SENTIRAI AUTORISE A PUBLIER DANS  
LE JOURNAL D EL MOUDJAHID UN ARTICLE SUR  
CERTAINES PERVERSIONS DE LA COOPERATION REGIONALE EN VOUS DEMANDANT  
D ACCEPTER MON TRES PROFOND RESPECT JE VOUS DEMANDE MR LE PRESIDENT  
DE MEDITER CETTE PHRASE "QUI TE PAIE" BIEN SUR QUE CE SONT LES  
POLYTIERS PUBLICS QUI ME PAIENT MAIS JE PENSE POUVOIR HONORER CE  
SALAIRE AVEC MON TRAVAIL MA CONSCIENCE SANS ME PROSTITUER  
VOUS SAUREZ ACCEPTER MON TRES PROFOND RESPECT

HEMMALI

COL 7551826 3 1977 FRANCO-ALGERIENNE 1983

*Concordance  
avec de lecture  
Contre*

NNNN\*  
410301Z MARSL F  
410211TR MARSL F

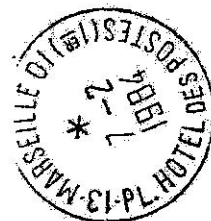
*Je s'interresse  
à ce document  
pour l'histoire  
de l'Algérie  
et de la France  
et de la coopération  
franco-algérienne*

*Document  
à conserver  
à l'attention  
de...*

410301Z MARSL F  
038 0820  
410211TR MARSL F

ZCZCPFE941 IFE225  
NICECAL TEL DE ANTIBES 346/319 & 2301

TF911826  
MR LE CORDONNIER  
PRESIDENT DE L ASSOCIATION ECHANGE MEDITERRANEE  
3 RUE COLBERT  
MARSEILLE



EN VOTRE QUALITE DE PRESIDENT D UNE ASSOCIATION DE MEILLEURE  
COMPREHENSION DES PEUPLES MEDITERRANEENS JE SUIS TRES  
RESPECTUEUSEMENT ET TRES NAIVEMENT EN DROIT DE PENSER QUE VOUS  
FAITES LA DIFFERENCE ENTRE LES VERNIS SOCIALISTES ET LES ATTITUDES  
RACISTES

ACTUELLEMENT SALARIE DU CEFIGRE ANCIEN HAUT FONCTIONNAIRE ALGERIEN  
INSTALLE DEPUIS 1977 EN FRANCE POUR DES RAISONS STRICTEMENT  
FAMILIALES JE ME PERMETS SANS COURTISANERIE ET SANS INTERETS  
PERSONNELS D ADHERER AU CHOIX DU PRESIDENT ALGERIEN EN MATIERE DE  
COOPERATION FRANCO-ALGERIENNE LE VOYAGE DE NOVEMBRE 1983 PEUT  
LAISSER PENSER QUE LE PEUPLE FRANCAIS PARTAGE CETTE HISTOIRE DE  
COOPERATION

JE VOUS PRECISE QUE SUITE A UNE APPROCHE PROFESSIONNELLE DIFFERENTE  
ET CONCERNANT UNE HISTOIRE STUPIDE DE BANQUE DE DONNEES J AI ETE  
L OBJET EN PRESENCE D UN TEMOIN ALGERIEN DIGNE DE FOI QUI TENAIT  
L ECOUTEUR ET QUI LE MOMENT VENU SE FERA CONNAITRE D UNE MENACE  
D UN HAUT FONCTIONNAIRE DE LA SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE  
FONCTIONNAIRE AGISSANT EN SA QUALITE DE DIRECTEUR D INSTITUT  
MEDITERRANEENNE DE L EAU MR POTTIE M A TENU LE RAISONNEMENT SUIVANT :  
LE DIRECTEUR DU CEFIGRE A BESOIN DE LA REGION , LA REGION EST  
PUISSANTE AU NIVEAU DES MINISTERES QUI VOUS FINANCENT UN ETRANGER  
DOIT SE TENIR A CARREAU SUIS DESOLE MR LE PRESIDENT MAIS CE LANGAGE  
EST UN LANGAGE DE CHANTAGE

SOUS RESERVE DE L ACCORD ECHANGE MEDITERRANEE ACCORD QUI DEVRA SI  
POSSIBLE ME PARVENIR PAR L INTERMEDIAIRE DE MR CARRIERE LE 20  
FEVRIER 1984 AU PLUS TARD JE ME SENTIRAI AUTORISE A PUBLIER DANS  
LE JOURNAL D EL MOUDJAHID UN ARTICLE SUR

CERTAINES PERVERSIONS DE LA COOPERATION REGIONALE EN VOUS DEMANDANT  
D ACCEPTER MON TRES PROFOND RESPECT JE VOUS DEMANDE MR LE PRESIDENT  
DE MEDITER CETTE PHRASE " QUI TE PAIE " BIEN SUR QUE CE SONT LES  
POUVOIRS PUBLICS QUI ME PAIENT MAIS JE PENSE POUVOIR HONORER CE  
SALAIRE AVEC MON TRAVAIL MA CONSCIENCE SANS ME PROSTITUER  
VEUILLEZ ACCEPTER MON TRES PROFOND RESPECT

HEMMADI

COL TF911826 3 1977 FRANCO-ALGERIENNE 1983 : : 20 1984 " QUI PAIE "

NNNN\*  
410301Z MARSL F  
410211TR MARSL F